

COMPAGNIE MINIÈRE DU BAS-SANWI ET DE LA CÔTE-D'IVOIRE (1902-1914)

Gérard Honoré DUFOUR, président

Né à Roubaix (Nord), le 8 septembre 1872.

Fils de Léon Albert Dufour et de Fanny Constance Françoise Vandembrock,
marchande de nouveautés.

Marié à Paris XIV^e, le 4 janvier 1902, avec Lilia Marguerite Louise Vassillière
(Chédigny, Indre-et-Loire, 8 juin 1877-Paris VII^e, 13 oct. 1907),
fille de Léon Paul Vassillière,

directeur au ministère de l'Agriculture, commandeur de la Légion d'honneur,
et d'Honorine Louise Labiaux,

sœur aînée de Marthe Claire Louise Vassillière (1879-1966)(M^{me} Édouard Giard).

Une fille, Suzanne, mariée à Paris, en 1921, avec Pierre Boyer.

Ingénieur ECP en 1892.

Permissionnaire minier en Côte-d'Ivoire et au Soudan français (1901-1902).

Associé de la [banque H. Lippens & Cie](#) (nov. 1901) :

président des [Mines d'or de l'Élysée](#) (Guyane française)(mai 1902),

fondateur de la [Compagnie minière du Bondoukou et de la Côte-d'Ivoire](#) (nov. 1902),

puis administrateur de la [South American Goldfields](#) (Guyane)(mars 1904),

Président de la Compagnie immobilière et agricole de Colombie (1908).

Administrateur de la [Compagnie minière et de dragages de Guyane](#) (1908)

Administrateur de la [Compagnie française du zinc](#) (1916),

de la Société anonyme de verrerie industrielle (1918) — fabrication d'isolateurs en verre à
Rive-de-Gier par les Verreries de Masnières (en territoire envahi) —

des Établissements Lucien Rambaud : couleurs et vernis à Aubervilliers (1920),

des Établissements Védy : courroies et garniture de cardes à Louviers (1923),

des Fonderies Caloria (poêleries et appareils de chauffage), également à Louviers (1925)

de la [Société Maroni-Mana](#) (juin 1927) :

et des Nanquette (déc. 1927) qui avaient pris le contrôle de la Fonderie Caloria.

Officier d'académie (*JORF*, 14 janvier 1912),

chevalier de la Légion d'honneur sur décision du ministre de l'agriculture : propriétaire en

Colombie : grande culture et élevage (*JORF*, 8 février 1912).

Conseiller du commerce extérieur de la France (*JORF*, 4 avril 1912)

Cie minière du Bas-Sanwi et de la Côte-d'Ivoire
Constitution

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 19 janvier 1903)

Suivant acte reçu par M^e Constantin, notaire à Paris, le 7 novembre 1902, il a été formé une société anonyme sous la dénomination de : Cie minière du Bas-Sanwi et de la Côte-d'Ivoire.

Elle a pour objet l'exploitation des droits de recherches et permis en cours de demandes dont MM. Henri Vallée, Pautrat, Giard et Lippens ont fait apport à la société, l'exploitation de toutes concessions de territoires, mines, travaux publics, et de tous droits mobiliers et immobiliers, la négociation de ces droits, l'achat et la vente de tout le matériel nécessaire à l'exploitation et à l'exploration.

Le siège social est à Paris, 43, rue de la Chaussée-d'Antin.

La durée de la société a été fixée à trente années.

Le fonds social est de 100.000 francs et divisé en 1.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 800, entièrement libérées, ont été attribuées, en représentation d'apports, à MM. Vallée, Pautrat, Giard et Lippens, fondateurs. Les 200 actions de surplus ont été toutes souscrites et libérées intégralement.

Sur les bénéfices nets, il sera prélevé 5 % pour la réserve légale, et le surplus sera réparti entre les actionnaires.

Ont été nommés administrateurs : MM. Gérard-Honoré Dufour, demeurant à Paris, 8, rue Édouard-Detaille ; Édouard Boucher ¹, 44, rue Lafayette ; et Jean-Baptiste Richard², 13 bis, rue des Mathurins. — *Petites Affiches*, 12 dec. 1962.

COMPAGNIE MINIÈRE DU BAS-SANWI ET DE LA CÔTE-D'IVOIRE
Société anonyme constituée à Paris le 25 novembre 1902
(*Le Moniteur des colonies*, « [La Côte-d'Ivoire](#) », 1903)

Capital : 100.000 francs, divisé en 1.000 actions de 100 francs, entièrement libérées.

Objet : acquisition et mise en valeur de propriétés minières à la Côte-d'Ivoire.

Concessions : permis de recherches à la Côte-d'Ivoire, dans le Bas Sanwi, Indénié, Assikasso et Bondoukou.

Conseil d'administration : MM. Gérard Dufour (président), J.-B. Richard, E[douard] Boucher.

Représentant : à Grand-Bassam, M. H. Vallée.

Commissaire : A[uguste] Lamarque.

Siège social : 43, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

Compagnie minière du Bas-Sanwi et de la Côte-d'Ivoire
Transfèrement du siège social
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 15 décembre 1906)

Par décision du conseil d'administration de cette compagnie, le siège social a été transféré, 44, rue La-Fayette, à Paris. — *Petites Affiches*, 11 décembre 1906.

Cie minière du Bas-Sanwi et de la Côte-d'Ivoire
Transfèrement du siège social

¹ Édouard Boucher : administrateur de la Ferreira Mine et de la Meyer en Afrique du Sud, président de la Société de prospection de la Côte-d'Ivoire (juillet 1902) et de la Cie minière de Bondoukou et de la Côte-d'Ivoire (nov. 1902).

² Jean-Baptiste Richard : administrateur de l'Ivory Coast mining Corp., Ltd et de la Compagnie minière du Bondoukou et de la Côte-d'Ivoire, président de la Société d'exploration et d'exploitation minières de l'Afrique française, fondateur et administrateur délégué de la Cie de l'Ouest-Africain français.

(Cote de la Bourse et de la banque, 24 janvier 1908)

Les actionnaires de cette Compagnie sont informés que, suivant décision du conseil d'administration, le siège social est transféré, 22, place Vendôme, Paris. — *Petites Affiches*, 4 décembre 1907.

(Les Archives commerciales de la France, 27 janvier 1909)

Paris. — Modifications aux statuts — Société dite : Cie MINIÈRE DU BAS-SANWI ET DE LA CÔTE-D'IVOIRE, 43, Chaussée-d'Antin. — Capital porté de 100.000 fr. à 120.000 fr. — M. Hembert est nommé administrateur en remplacement de M. Saal démissionnaire. — 23.déc. 1908. — *P. A.*

Paris
Dissolution de sociétés
Compagnie minière Bas-Sanwi et de la Côte d'Ivoire
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 26 janvier 1914)

Capital : 120.000 francs. — Siège de la liquidation : rue des Italiens 1 [= Bondoukou].
